

## Bilan session option facultative art domaine danse Session 2013

### ❖ BILAN STATISTIQUE

#### ➤ Comparatif entre les académies d'Ile de France:

danse	nb d'inscrits	nb d'absents (%)	moyenne	nb de candidats au-dessus de 10 (%)
Versailles	1219	280 (23%)	11,64	572 (47%)
Créteil	350	92(26%)	10.93	130 (37%)
Paris	232	55 (24%)	12.64	141 (61%)

#### ➤ Résultats par série et par genre:

	Filières Générales	Filières Technologiques	Filles	Garçons
Moyenne	12,4	10,87	11,46	14,77

### ❖ DEROULEMENT DES EPREUVES PRATIQUES :

- L'épreuve physique de danse comprend :  
une composition en solo, duo, trio ou quatuor d'une durée de 2 minutes à 3 minutes.
- une improvisation en solo, d'une durée d'une minute à 2 minutes.

Ces épreuves mettent en jeu la compétence du candidat à maîtriser une motricité spécifique à la danse au service d'un propos d'expression artistique.

## ❖ **CONSTATS SUR LES PRESTATIONS AUX EPREUVES PRATIQUES :**

### ➤ **Les candidats qui ont témoigné d'un niveau insuffisant de pratique:**

**-En composition :** Peu de lisibilité dans le propos artistique. Les choix de formes gestuelles et la gestion de l'espace scénique n'ont pas de liens avec le thème choisi.

L'écriture se limite à du « remplissage » de mouvements plaqués sans début ni fin identifiables.

**-Au niveau de l'interprétation,** les gestes ne sont pas dissociés, les appuis fragiles. La gestuelle manque d'ampleur. De plus la tonicité corporelle n'est pas contrôlée, le regard n'est pas placé et la temporalité reste basée sur un rythme simple. Des hésitations, des trous de mémoires parasitent la prestation du candidat.

**-Lors de l'improvisation,** ces candidats n'ont pas traité le sujet ou bien de manière très simpliste, allusive. Dans les choix de la gestuelle, les paramètres du mouvement sont peu exploités.

### ➤ **Les candidats qui ont témoigné d'un niveau moyen à convenable:**

**- En composition:** donnent à voir un propos lisible. Ces candidats parviennent à créer un univers particulier à partir du choix du monde sonore et/ou du costume et/ou par des choix de formes et/ou d'un argument (thème, titre, objet, ...).

Les choix d'articulation de formes sont simples mais cohérents.

La proposition de traitement du thème n'est cependant pas assez aboutie.

On trouve aussi à ce niveau les prestations basées sur un propos de mouvement formel (par exemple variation technique « plaquée ») dont l'interprétation limite la lisibilité du propos.

On note chez ces candidats une amplitude gestuelle, un ancrage au sol, et des contrastes d'énergie qui nuancent légèrement la gestuelle.

**-Au niveau de l'interprétation,** le candidat s'engage par une gestuelle techniquement simple mais maîtrisée, dans un registre souvent uniforme (espace, temps énergie).

L'engagement émotionnel participe à la lisibilité du propos et privilégie la concentration et la présence.

**-Lors de l'improvisation,** ces candidats juxtaposent une multitude de propositions liées au thème sans faire les choix qu'impose une véritable écriture chorégraphique.

Cependant le thème est traité avec un début de distanciation. La gestuelle est souvent du même niveau et registre que celle de la composition. L'interprétation s'appuie sur des formes corporelles simples.

Le traitement du support musical choisi par le candidat est succinct.

### ➤ **Les candidats qui ont révélé un bon jusqu'à un excellent niveau de pratique:**

**- En composition,** ils ont mené à terme un véritable projet artistique, ont créé un univers poétique grâce aux choix d'écriture complexe et/ou épurée et /ou originaux. Ces candidats communiquent au jury à la fois le sens du propos et l'émotion.

**-Au niveau de l'interprétation**, les formes sont stylisées, épurées avec une prise de risque maîtrisée en lien avec le propos chorégraphique.

Ces candidats font preuve d'un véritable engagement et d'une force de conviction.

Leur interprétation emporte le jury dans leur univers chorégraphique singulier et émotionnel.

**-Lors de l'improvisation**, les candidats font preuve d'une réelle compétence de chorégraphe. L'écriture est souvent basée sur un parti pris différent de la composition, exposant ainsi la sensibilité artistique du candidat. Ces candidats font preuve de distanciation dans le traitement du thème d'improvisation choisi. Ils conjuguent créativité, originalité des réponses et qualité d'écriture.

Le vocabulaire technique est entièrement au service du propos chorégraphique.

### **Remarques concernant la composition :**

Certains montages musicaux ne répondent pas aux exigences de l'épreuve, ils sont présentés incomplets, dans un format non lisible ou de mauvaise qualité. (Coupure « sèches », non-respect de la durée de l'épreuve, format cd non respecté,...)

#### ❖ **DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN:**

L'épreuve d'entretien se déroule après les prestations physiques (composition et improvisation), durant 15 minutes. Elle met en jeu la compétence du candidat à utiliser de façon pertinente ses connaissances de la danse et des différents champs artistiques.

L'entretien se déroule en deux temps : Analyse de la pratique chorégraphique puis exploration des connaissances culturelles et artistiques

Les candidats fournissent une fiche de suivi qui n'est pas évaluée mais sert de support à l'entretien.

#### ❖ **CONSTATS SUR L'EPREUVE D'ENTRETIEN:**

- **Les candidats les plus faibles** ne connaissent pas la danse dans sa dimension artistique. Les connaissances culturelles sont superficielles ou absentes. Les réponses sont confuses ou contradictoires. Le regard sur la danse est réduit à la pratique du candidat qui ne connaît pas d'autre style de danse que le sien. Certains ont des difficultés pour s'exprimer clairement à l'oral. Le jury constate que certaines fiches restent trop évasives, trop succinctes pour être exploitées de manière pertinente à l'oral.
- **Les candidats moyens** évoquent leur choix de manière très succincte. Les mises en relation se font très progressivement grâce au questionnement du jury. Les références culturelles sont peu nombreuses. La culture chorégraphique du candidat est solide en ce qui concerne sa pratique.
- **Les meilleurs candidats** ont une connaissance étendue dans le domaine de la danse. Ils justifient clairement leurs choix chorégraphiques en parallèle avec l'étude

approfondie d'œuvre. Les connaissances culturelles qu'ils évoquent sont riches et diversifiées.

Le regard posé sur la danse est ouvert aux différentes formes de pratiques et formes artistiques.

## ❖ RECOMMANDATIONS DES JURYS POUR L'OPTION ART DANSE

Le pré requis suppose que le candidat ait largement acquis le niveau 4 de compétence attendue sur le référentiel d'évaluation de la danse collective au baccalauréat en EPS.

Avant chaque épreuve pratique, les candidats bénéficient de 30 minutes d'échauffement. Cette étape conditionne la réussite de la prestation et limite le risque de blessure lors des épreuves pratiques.

Pour ces épreuves, il est incontournable de construire ses prestations autour d'un projet expressif : « qu'est-ce-que je veux dire ? » et « Comment le dire ? ». En effet, les élèves «acteurs» de leurs projets sont plus à l'aise pour en justifier les choix.

Les renseignements utiles à cette option (le texte officiel, le rapport de jury, le livret candidat) sont accessibles sur le site EPS de l'Académie de Versailles.

Pour l'épreuve d'improvisation : tirage au sort d'1 sujet image, écoute de 2 musiques différentes, choix du support musical avec possibilité d'exploiter le silence, puis 30 minutes de préparation sont laissées au candidat. C'est une épreuve qui s'effectue en temps limité et ne peut être considérée comme une improvisation « pure ». Aussi, des exigences d'écriture chorégraphique sont attendues.

Le début et la fin des prestations chorégraphiques sont importants. Les candidats doivent terminer correctement leur prestation par une fin construite, marquée par une immobilité de 3 secondes ou une sortie de l'espace scénique.

L'utilisation d'accessoire et le choix de costume se justifient par le projet expressif choisi, ils ne doivent pas être simplement décoratifs ou esthétiques.

Si le candidat choisi de danser avec des partenaires, obligatoirement inscrits dans leur établissement (en duo, trio ou quatuors), il devra être particulièrement attentif aux choix des modes de relations entre les danseurs et considérer que ces relations sont un élément de lisibilité supplémentaire pour le projet expressif présenté.

Le jury invite les candidats à s'intéresser activement à la culture de la danse et de l'art en général. Cette recherche s'organise tout au long de la scolarité du lycéen autour :

- De la pratique physique de la danse pour appréhender les réalités de l'activité (cours de danse au sein de l'association sportive ou dans des clubs ou associations de danse...)
- De la lecture d'ouvrages, de magazines ou de sites internet sur la danse (médiathèque ou bibliothèque ou revue danser...)

- D'une programmation de spectacles de danse ou de ballets dans les lieux culturels (théâtre) pour apprécier les pratiques artistiques.

#### ❖ **PENALITES ATTRIBUEES PAR LE RESPONSABLE DE CENTRE**

Les candidats doivent respecter les exigences des épreuves. Dans le cas contraire ils encourent des pénalités qui sont attribuées par le chef de centre.

Nous rappelons que la durée de la composition doit être au minimum de 2 minutes et ne doit pas excéder 3 minutes.

La durée de l'improvisation ne peut être inférieure à 1 minute et ne doit pas excéder 2 minutes.

Pour tout manquement à ces consignes des pénalités seront appliquées.

Concernant les supports sonores : Nous avons constaté cette année un encodage plus anarchique de certaines musiques.

Le seul support sonore assuré d'être lu est le disque compact non réinscriptible. (Avec le nom et prénom du candidat figurant sur le cd et sur le boitier). **Il est vivement conseillé de présenter son montage en format wave sur deux CD de marques différentes.**

Néanmoins, en cas de problème de lecture du disque compact, ou du fichier sur au moins 2 lecteurs différents proposés par le chef de centre, le candidat sera contraint de présenter sa composition en l'absence de support musical

Seule la musique choisie pour la composition doit figurer sur le disque compact, il ne doit exister qu'une seule plage sur le CD présenté au jury responsable de la sonorisation.

Aucun montage musical ne peut être réalisé par le jury (baisser le volume, arrêter la musique avant la fin...etc.). Il appartient au candidat de faire le nécessaire pour réaliser son montage musical avant l'épreuve.

Le jury rappelle que les épreuves optionnelles artistiques, domaine danse, comme toutes les épreuves du baccalauréat ne sont pas publiques. En conséquence, seules les personnes convoquées aux épreuves sont acceptées dans l'enceinte du centre d'examen.

Les prises de vue (photos ou vidéo) ne sont pas autorisées par les candidats.

Les épreuves durent une demi-journée, il est donc recommandé de prévoir un en-cas et à boire.